

ANNEXE 4

Réglementation

française et européenne

4.1. DIRECTIVE EUROPÉENNE

[Directive 2001/29/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2001 sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information](#)

(J.O. Numéro L 167 du 22 juin 2001)

4.2. RÈGLEMENTATION FRANCAISE (Premier ministre)

[Circulaire du 7 octobre 1999 relative aux sites Internet des services et des établissements publics de l'Etat](#)

(J.O. Numéro 237 du 12 octobre 1999)

4.3 LOI POUR LA CONFIANCE DANS L'ECONOMIE NUMERIQUE

[Loi n° 2004-575 du 21 juin 2004](#)

Les principales dispositions de cette loi qui intervient notamment dans le domaine des obligations des prestataires et des hébergeurs, font l'objet d'une analyse sur le site : www.internet.gouv.fr, à l'adresse suivante :

http://www.internet.gouv.fr/rubrique.php?id_rubrique=336#Les%20principales%20dispositions%20de%20la%20LEN

Note : Cliquer sur les mots soulignés pour accéder au texte intégral.